

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Halte Scolaire Le Tremplin Inc		Date d'inspection Le 26 février 2026	
Nom de l'établissement Halte Scolaire Le Tremplin 2		Numéro de permis 2021061	
Adresse 520 rue De L'Église Tracadie-Sheila NB E1X 1B1		Numéro de téléphone (506) 252-2580	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 30	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La visite de l'établissement a été réalisée en après midi dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de l'inspection, le ratio réglementaire était respecté.

Les documents suivants sont affichés dans un endroit bien en vue à l'intérieur de l'établissement :

- Le permis et le rapport d'inspection
- La routine quotidienne
- Les procédures d'évacuation
- Le nom de l'administrateur ou de l'exploitant
- Le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité ainsi que de l'inspecteur
- Les allergies présentant des risques

Tous les dossiers et documents administratifs exigés sont conservés sur les lieux.

Un registre des incidents mineurs est tenu à jour. Les parents sont informés des incidents et signent le registre afin de confirmer la communication.

À la suite de vérification de 6 dossiers, tous les dossiers des employés contiennent les vérifications et les documentations requis.

À mon arrivée, les enfants étaient en période de jeu libre à leur arrivé les enfants prennent leur collation dans la boîte à diner : un groupe se trouvait au gymnase, un autre à l'extérieur et un troisième à la cafétéria.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 26 février 2026

Date

original signé par
Suzanne Sonier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"